



## pas d'heritage en tant qu'enfants issus d'un premier mariage?

Par **levillain**, le **17/10/2010** à **13:52**

Bj,nous sommes deux enfants issus d'un premier mariage;Notre père est décédé en 2001;Il était remarié mais n'a pas eu d'enfant de ce second mariage;j'aimerais savoir pourquoi nous n'avons pas été informés de la succession par le notaire.Il y avait des biens.je vous remercie d'éclairer ma lanterne.

Par **Claralea**, le **17/10/2010** à **13:54**

Rapprochez vous du notaire qui s'occupe de la succession et si vous ne le connaissez pas, demandez à sa derniere femme quel est le notaire ? Lui seul pourra vous dire ce qu'il en est

Par **Domil**, le **17/10/2010** à **14:33**

Est-ce qu'il avait des biens immobiliers ou fait un testament ?  
Il n'y a pas forcément de notaire pour une succession.

Etiez-vous avisé du décès de votre père ? Attention, il y a un délai de prescription au delà duquel vous êtes réputé avoir renoncé à la succession.